

## PARTIE 1. LES CRÉDITS 2005-2006

### 1. LES FAITS SAILLANTS

Le **budget de dépenses** 2005-2006 du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles » est de 99,3 M\$, dont 98,6 M\$ sont alloués au Ministère et 0,7 M\$ au Conseil des relations interculturelles.

La somme attribuée au Ministère vise à soutenir les engagements en matière d'immigration, d'intégration, de francisation, de relations interculturelles et de régionalisation.

L'atteinte des objectifs de la planification triennale de l'immigration 2005-2007, l'amélioration des services offerts en francisation et la préservation de la capacité de mettre en œuvre les engagements du Plan d'action *Des valeurs partagées, des intérêts communs* demeurent, en 2005-2006, les orientations prioritaires du Ministère.

Les principales variations par rapport à l'exercice 2004-2005 sont résumées ci-dessous.

#### **Programme 1 : Immigration, Intégration et Communautés culturelles**

Toutes les activités ayant trait aux mandats relatifs à l'immigration, à l'intégration, à la francisation, aux relations interculturelles et à la régionalisation, incluant les activités afférentes de planification, de recherche, d'administration et de soutien centralisé, ont été regroupées sous ce seul programme en 2005-2006.

La diminution de 5,6 M\$ du budget de dépenses du portefeuille est entièrement imputée à ce programme. En 2005-2006, le Ministère concentrera l'effort de réduction budgétaire qui lui est demandé sur l'encadrement, l'organisation du travail et les services de soutien centralisés, en contribution à l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental, et ce, dans le but de préserver le niveau et la qualité de son offre de service.

#### **Programme 2 : Organisme relevant du ministre**

Compte tenu de ses mandats visant à permettre au Ministère d'obtenir un éclairage sur des problématiques particulières touchant l'intégration et les relations interculturelles, le Conseil des relations interculturelles voit son enveloppe budgétaire reconduite intégralement en 2005-2006.

Quant au **budget d'investissements**, il a été augmenté de 2,5 M\$ en 2005-2006.

Le budget d'investissements est principalement utilisé par le Ministère pour le renouvellement du parc informatique ainsi que pour le développement en ressources informationnelles.

La hausse du budget prévu en 2005-2006 permettra au Ministère d'achever la conception du nouveau service en ligne de francisation pour la clientèle immigrante. De plus, ce budget rendra possible la mise à niveau de l'infrastructure technologique ainsi que l'adaptation du système corporatif à la prestation électronique de services pour la clientèle et les partenaires.

PARTIE 1. LES CRÉDITS 2005-2006

2. LES CRÉDITS 2005-2006

PORTEFEUILLE « IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES »

CRÉDITS 2005-2006

Programmes	2005-2006			2004-2005
	Budget de dépenses (000 \$)	Moins : Amortissement (000 \$)	Plus : Investissements (000 \$)	Crédits (000 \$)
1. Immigration, intégration et communautés culturelles	98 595,2	2 551,7	5 712,0	101 755,5
2. Organisme relevant du ministre	695,4	8,0	3,0	690,4
	99 290,6	2 559,7	5 715,0	102 445,9
Moins :				
Crédits permanents				9,6
Crédits reportés				-
Crédits votés le 22 mars 2005				24 053,0
<b>Crédits à voter</b>				<b>78 383,3</b>

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES DU PORTEFEUILLE

Budget de dépenses	2005-2006 (000 \$)	2004-2005 (000 \$)	%
Rémunération	52 980,3	56 187,3	(5,7)
Fonctionnement	18 178,5	21 538,7	(15,6)
Transfert	28 131,8	27 161,8	3,6
<b>Total</b>	<b>99 290,6</b>	<b>104 887,8</b>	<b>(5,3)</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 005</b>	<b>1 018</b>	<b>(1,3)</b>
<b>Budget d'investissements</b>			
Immobilisations	5 531,0	3 014,0	83,5
Prêts, placements et avances	184,0	185,0	(0,5)
<b>Total</b>	<b>5 715,0</b>	<b>3 199,0</b>	<b>78,8</b>

PARTIE 1. LES CRÉDITS 2005-2006

2. LES CRÉDITS 2005-2006

PROGRAMME 1 : IMMIGRATION, INTÉGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Élément	Budget de dépenses (000 \$)	Moins : Amortissement (000 \$)	Plus : Investissements (000 \$)	Crédits (000 \$)
1. Immigration	4 400,0	0,0	0,0	4 400,0
2. Francisation	43 600,0	0,0	0,0	43 600,0
3. Intégration, Régionalisation et Relations interculturelles	30 824,4	0,0	0,0	30 824,4
4. Direction, Information et Services de soutien centralisés	19 770,8	2 551,7	5 712,0	22 931,1
<b>TOTAL - PROGRAMME 1</b>	<b>98 595,2</b>	<b>2 551,7</b>	<b>5 712,0</b>	<b>101 755,5</b>
Moins :				
Crédits permanents				9,6
Crédits reportés				-
Crédits déjà votés				23 880,4
Crédits à voter				77 865,5

COMPARATIF DES BUDGETS DE DÉPENSES 2005-2006 ET 2004-2005

Programme/Élément	2005-2006 (000 \$)	2004-2005 (000 \$)	Variation (000 \$) %	
<b>PROGRAMME 1</b>				
Élément 1 : Immigration	4 400,0	4 951,1	(551,1)	(11,1)
Élément 2 : Francisation	43 600,0	42 983,7	616,3	1,4
Élément 3 : Intégration, Régionalisation et Relations interculturelles	30 824,4	31 967,3	(1 142,9)	(3,6)
Élément 4 : Direction, Information et Services de soutien centralisés	19 770,8	24 290,3	(4 519,5)	(18,6)
<b>TOTAL - PROGRAMME 1</b>	<b>98 595,2</b>	<b>104 192,4</b>	<b>(5 597,2)</b>	<b>(5,4)</b>

PARTIE 1. LES CRÉDITS 2005-2006

2. LES CRÉDITS 2005-2006

PROGRAMME 2 : ORGANISME RELEVANT DU MINISTRE

Élément	Budget de dépenses (000 \$)	Moins : Amortissement (000 \$)	Plus : Investissements (000 \$)	Crédits (000 \$)
1. Conseil des relations interculturelles	695,4	8,0	3,0	690,4
<b>Total - Programme 2</b>	<b>695,4</b>	<b>8,0</b>	<b>3,0</b>	<b>690,4</b>
Moins :				
Crédits reportés				-
Crédits déjà votés				172,6
Crédits à voter				517,8

COMPARATIF DES BUDGETS DE DÉPENSES 2005-2006 ET 2004-2005

Programme/Élément	2005-2006 (000 \$)	2004-2005 (000 \$)	Variation	
			(000 \$)	%
<b>PROGRAMME 2</b>				
Élément 1 : Conseil des relations interculturelles	695,4	695,4	0,0	0,0
<b>TOTAL - PROGRAMME 2</b>	<b>695,4</b>	<b>695,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

**3. DÉFINITIONS DES PROGRAMMES**

**Programme 1  
Immigration, Intégration et Communautés culturelles**

Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection et l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants, de même qu'à favoriser une société ouverte au pluralisme et propice au rapprochement interculturel. Les éléments de ce programme constituent l'ensemble des activités assumées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

(Ce programme représente 99,3% du budget de dépenses du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles ».)

**Programme 2  
Organisme relevant du ministre**

Ce programme vise à permettre au Ministère d'obtenir un éclairage sur des problématiques particulières touchant l'intégration et les relations interculturelles. Le Conseil des relations interculturelles assume les mandats de ce programme.

(Ce programme représente 0,7% du budget de dépenses du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles ».)

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION  
PAR SECTEUR ET PAR DIRECTION GÉNÉRALE**

La réalisation du Plan d'action *Des valeurs partagées, des intérêts communs* a conduit à une importante restructuration administrative du ministère, dont le rattachement, le 9 septembre 2004 du secteur Francisation au secteur Immigration. En plus de confirmer la priorité accordée au Plan d'action et d'assurer un regroupement stratégique des activités de francisation sous une direction générale, cette reconfiguration est venue appuyer la volonté de favoriser l'apprentissage du français pendant la démarche d'immigration, soit dès l'étranger.

**SECTEUR DE L'IMMIGRATION ET DE LA FRANCISATION**

**Objectifs généraux**

- Informer, recruter et sélectionner les candidats à l'immigration temporaire et permanente en fonction des besoins et de la capacité d'accueil de la société québécoise; s'assurer du respect des exigences réglementaires pour les immigrants sélectionnés et soutenir les partenaires dans la détermination ou la révision de l'admissibilité des demandeurs d'asile aux services gouvernementaux.
- Assurer la contribution de l'immigration au développement économique du Québec :
  - en encourageant et favorisant l'établissement et la rétention au Québec des gens d'affaires immigrants;
  - en répondant aux besoins spécifiques des entreprises et des régions en matière de recrutement de main-d'œuvre étrangère spécialisée ou stratégique.
- Favoriser la réunification familiale entre les résidents québécois et les membres de leur famille immédiate et s'assurer du respect des engagements pris à cet égard.
- Participer à l'effort de solidarité internationale à l'égard des réfugiés et autres personnes en situation particulière de détresse.
- Élaborer des orientations et des politiques visant à accroître le volume des étudiants internationaux, particulièrement en région, et à favoriser la transition vers un statut permanent.
- Favoriser l'intégration linguistique des immigrants sur le territoire québécois.

**Modes d'intervention**

- L'information sur les processus d'immigration permanente ou temporaire donnée aux candidats à l'immigration, aux résidents du Québec désirant souscrire un engagement pour faciliter la venue d'un proche, aux entreprises souhaitant embaucher un travailleur étranger ainsi qu'aux établissements d'enseignement concernant les étudiants internationaux.
- Les services de renseignements téléphoniques sur l'immigration et l'intégration.
- La promotion à l'étranger en vue de recruter et de sélectionner des personnes dont le profil correspond aux besoins et à la capacité d'accueil du Québec.
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de recrutement, de sélection et d'intégration au milieu des affaires pour les candidats à l'immigration de la catégorie des investisseurs, des entrepreneurs et des travailleurs autonomes.
- La réception et le suivi des engagements de parrainage souscrits par des résidents québécois en faveur des membres de leur famille ou en faveur de réfugiés ou autres personnes en situation de détresse.
- Le traitement des demandes d'immigration permanente, de travail temporaire, d'études, d'engagement, de validation d'emplois temporaires et d'offres d'emplois assurées ainsi que la délivrance des certificats de sélection et d'acceptation.
- Les services de francisation (formation à temps plein et à temps partiel dans les établissements d'enseignement publics et les organismes communautaires, services de francisation en milieu de travail, allocations de soutien à la formation des immigrants, instrumentation des partenaires et outils d'apprentissage en ligne).
- Le site Internet ÉduQuébec-Régions afin de contribuer notamment au rayonnement des établissements d'enseignement supérieur en région auprès des étudiants internationaux.

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION  
PAR SECTEUR ET PAR DIRECTION GÉNÉRALE**

**SECTEUR DE L'INTÉGRATION, DE LA RÉGIONALISATION ET DES RELATIONS INTERCULTURELLES**

**Objectifs généraux**

- Favoriser l'établissement et l'intégration sociale et économique des immigrants s'établissant sur le territoire québécois.
- Favoriser l'attraction et l'établissement durable des immigrants dans les régions hors du Montréal métropolitain et dans la Capitale-Nationale de façon que l'ensemble du Québec profite de l'apport de l'immigration.
- Soutenir et développer la cohésion sociale en soutenant le rapprochement, la concertation et la participation des personnes de toutes origines.
- Soutenir des actions visant l'élimination du racisme et de la discrimination et contribuer ainsi à la pleine participation des immigrants et des membres des communautés culturelles.

**Modes d'intervention**

- L'information sur les services d'immigration et d'intégration donnée en divers lieux (à l'aéroport, dans les services Immigration-Québec) ou par différents modes de prestation (sur place, par téléphone, par Internet, par la poste ou par le biais de documents d'information).
- Les services liés aux parcours d'intégration des immigrants à la société québécoise, plus particulièrement :
  - le soutien aux premières démarches d'établissement (accueil des réfugiés publics, sessions d'information individuelles et de groupes, établissement du parcours d'intégration de l'immigrant en fonction de ses besoins et, le cas échéant, référence aux partenaires pour l'obtention des services appropriés);
  - le soutien à l'intégration sociale et économique (recherche de logement, activités visant la préparation à l'obtention d'un emploi, délivrance d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec, conseils aux projets d'affaires et services d'immigration dans les régions hors Montréal, sessions d'information sur les codes et valeurs de la société québécoise, instrumentation des partenaires);
  - les services d'accompagnement pour l'établissement en région (information aux immigrants et aux intervenants régionaux, soutien à l'insertion professionnelle, rencontres avec les intervenants régionaux axées sur la détermination des besoins régionaux en main-d'œuvre et de critères éventuels de sélection des immigrants);
  - l'établissement de partenariats avec les organismes communautaires au service des nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration sociale et économique (recherche de logement, soutien à l'insertion professionnelle, reconnaissance des acquis scolaires et professionnels, conseils aux projets d'affaires, information sur les codes et les valeurs de la société québécoise, accompagnement des immigrants et des intervenants régionaux pour l'établissement durable en région);
  - la réalisation de projets novateurs d'intervention permettant d'aider les personnes immigrantes à faire valoir la reconnaissance de leurs formations et de leurs compétences acquises hors du Québec (projets avec les ordres professionnels, service d'information sur les professions réglementées, accès à la formation d'appoint).
- Les actions liées aux relations interculturelles, à la promotion de la diversité ethnoculturelle et à la lutte contre la discrimination et le racisme (agents de liaison en lien avec les communautés culturelles, tables de travail et établissement de plans d'action avec des communautés culturelles, organisation d'événements ministériels : Mois de l'Histoire des Noirs, Semaine d'actions contre le racisme, Prix québécois de la citoyenneté, Semaine québécoise des rencontres interculturelles, soutien à des projets de rapprochement interculturel et de lutte contre le racisme, Service-conseil en relations interculturelles).

## FICHE EXPLICATIVE

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION PAR SECTEUR ET PAR DIRECTION GÉNÉRALE

- Les actions liées à la décentralisation locale et régionale de l'immigration (promotion des régions auprès des immigrants par les services du MICC et les partenaires, arrimage entre les besoins de main-d'œuvre des régions et les candidats intéressés, établissement de partenariats solides et répondant aux besoins de régions, élaboration de plans d'action régionaux adaptés aux spécificités régionales, accélération de la signature d'ententes de régionalisation avec les conférences régionales des élus, et signature d'ententes avec des municipalités, développement et soutien de projets avec divers partenaires régionaux).
- Les avis et l'information aux institutions québécoises et aux partenaires pour leur permettre de s'approprier l'expertise liée à l'intégration des immigrants et de mieux connaître leurs besoins spécifiques.

#### BUREAU DE LA SOUS-MINISTRE ET DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION

##### Objectifs généraux

- **Direction des affaires publiques et des communications**
  - Assister et conseiller les autorités et l'ensemble des unités administratives du Ministère en matière d'affaires publiques et de communication interne et externe, notamment par la préparation et la mise en œuvre globale de la programmation d'affaires publiques, la création et la mise en œuvre de publications, d'outils et de placements publicitaires, la coordination des réseaux Internet et intranet et l'application de la politique linguistique, ainsi que gérer le Centre de documentation et le Centre de gestion documentaire.
- **Direction des ressources humaines**
  - Assister et conseiller les autorités et l'ensemble des unités administratives du Ministère dans la gestion des ressources humaines, notamment en matière de planification stratégique de la main-d'œuvre, de dotation des emplois réguliers et occasionnels, d'organisation administrative, de gestion des relations du travail, de gestion de la rémunération et des avantages sociaux, de développement organisationnel, de formation des personnes, de l'administration du *Programme d'accès à l'égalité en emploi* et de l'application de la *Politique concernant la santé des personnes au travail*.
- **Secrétariat général**
  - Assister et conseiller la sous-ministre et les sous-ministres adjoints dans la conduite des affaires courantes du Ministère et dans les relations avec le cabinet de la Ministre, le ministère du Conseil exécutif et les autres ministères et organismes;
  - Tenir, pour le Ministère, le rôle de registraire officiel et celui de responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;
  - Coordonner les relations internationales, intergouvernementales et interministérielles du Ministère.
- **Bureau de l'amélioration de la qualité**
  - Coordonner l'application de la politique ministérielle de gestion des plaintes et traiter, en collaboration avec les gestionnaires, les plaintes qui lui sont adressées;
  - Analyser les plaintes, recueillir les commentaires et suggestions de la clientèle et du personnel et formuler des recommandations en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité des services offerts par le Ministère.
- **Direction de la planification et de la modernisation**
  - Assurer la cohérence et la concordance des orientations et des activités du Ministère avec le cadre de gestion gouvernementale axée sur les résultats qui, en vue d'affirmer la priorité accordée à la qualité des services aux citoyens, met l'accent sur la performance dans l'atteinte des résultats en fonction d'objectifs préétablis, rendus publics et mesurés à l'aide d'indicateurs, sur le principe de la transparence et sur une imputabilité accrue de l'Administration publique.

## FICHE EXPLICATIVE

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION PAR SECTEUR ET PAR DIRECTION GÉNÉRALE

- **Direction de la population et de la recherche**
  - Réaliser le suivi de la dynamique démographique et de ses composantes de même que des mesures pouvant l'influencer. Assurer la qualité des données officielles et la rigueur des recherches et études ministérielles.
- **Direction de la vérification interne et de la sécurité**
  - Appliquer la *Politique de vérification interne*, soutenir la haute direction du Ministère dans sa déclaration de fiabilité des résultats et des contrôles dans le rapport annuel de gestion, soutenir la haute direction, notamment en matière de contrôle, de normes, de sécurité de l'information électronique et d'analyse financière.
  - Réaliser des enquêtes en vue d'assurer l'application de la législation sur l'immigration ou en vue de prévenir, de détecter ou de réprimer les infractions et assurer la sécurisation des processus de sélection et d'immigration.
- **Direction des affaires juridiques (ministère de la Justice)**
  - Offrir à l'organisation les avis, conseils et opinions juridiques dont elle a besoin, participer à l'élaboration et à la modification de lois et règlements et représenter le Ministère devant les tribunaux.
- **Direction générale de l'administration**
  - Soutenir et conseiller les autorités et l'ensemble des unités administratives du Ministère en matière de gestion des ressources financières (planification budgétaire, défense des crédits, etc.), matérielles (gestion des baux, des télécommunications et des approvisionnements) et informationnelles (planification, gestion et exploitation de l'infrastructure technologique, développement et entretien des systèmes et soutien aux utilisateurs).

#### Modes d'intervention

- **Direction des affaires publiques et des communications**
  - L'élaboration de stratégies de communication et d'affaires publiques et la coordination de leur mise en œuvre auprès du personnel, de la clientèle et de la population en général sur la loi, la mission, les objectifs, les politiques, les programmes, les services et les activités du Ministère.
  - La gestion de la diffusion des documents de nature privée ou publique qui sont conservés au Centre de documentation et au Centre de gestion documentaire.
  - L'élaboration et la mise en œuvre du Plan de promotion et de recrutement.
- **Direction des ressources humaines**
  - Les services de développement, d'aide aux employés, d'accès à l'égalité, de paie, de gestion des avantages sociaux, de relations de travail, d'organisation administrative et de dotation et l'élaboration des politiques de gestion des ressources humaines.
- **Secrétariat général**
  - La coordination, la préparation et le suivi des réunions du Bureau de la sous-ministre (BSM) et des réunions de la sous-ministre avec la Ministre.
  - La liaison avec le ministère du Conseil exécutif ainsi que la gestion des affaires liées à l'agenda gouvernemental et au calendrier parlementaire. L'orientation et la coordination du cheminement des mandats en provenance du cabinet et de la sous-ministre, de l'appareil gouvernemental, de ministères et d'organismes et de la population.
  - L'étude, l'analyse et le suivi des dossiers relatifs aux relations intergouvernementales, interprovinciales et internationales; la coordination des relations ministérielles avec les ministères et organismes.
  - L'administration, pour le Ministère, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

## FICHE EXPLICATIVE

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION PAR SECTEUR ET PAR DIRECTION GÉNÉRALE

- **Bureau de l'amélioration de la qualité**
  - Le traitement des plaintes conformément à la Politique ministérielle de gestion des plaintes et la coordination ministérielle du dossier des plaintes.
  - La communication des suggestions de la clientèle et du personnel aux autorités dans le but d'améliorer la qualité des services offerts par le Ministère.
- **Direction de la planification et de la modernisation**
  - L'offre d'une expertise-conseil en matière de gestion axée sur les résultats et l'élaboration pour le Ministère des outils appropriés afin de répondre aux exigences du cadre de gestion imposée par la Loi sur l'administration publique (planification stratégique, élaboration de la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens, évaluation de programme, amélioration de la qualité des services, reddition de comptes, gestion intégrée des risques, veille stratégique).
- **Direction de la population et de la recherche**
  - Le développement d'une vision prospective (recherche, diffusion des connaissances et rayonnement du Ministère, exploitation des sources de données statistiques) permettant de combler les besoins de connaissances et d'information sur les problématiques.
- **Direction de la vérification interne et de la sécurité**
  - L'information et le soutien conseil à la sous-ministre sur la conformité des activités du Ministère aux lois, aux règlements et aux procédures en vigueur et sur la saine gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles;
  - La formulation de recommandations, et le soutien conseil en matière notamment de contrôle, de sécurité de l'information électronique et d'analyse financière.
  - La vérification de l'authenticité, de la validité et de la véracité des renseignements et des documents officiels présentés au Ministère pour l'obtention de ses services.
  - La vérification de l'habilitation sécuritaire d'employés occupant des postes désignés;
  - L'enquête, la prévention et la préparation des poursuites liées aux infractions criminelles et aux infractions pénales prévues à la Loi sur l'immigration au Québec;
  - La sécurisation des opérations liées à l'immigration et à l'intégration.
- **Direction des affaires juridiques**
  - La rédaction d'avis, d'opinions et de conseils juridiques portant sur les lois et règlements dont l'application incombe au Ministère ainsi que sur toute question liée à ses activités.
  - La participation à l'élaboration ou à la modification des lois, règlements, décrets et arrêtés ministériels sous la responsabilité de la Ministre et du Ministère.
  - La vérification d'ententes ou de contrats, de leur conformité aux lois et règlements pertinents, rédaction occasionnelle et participation aux négociations.
  - La représentation de la Ministre lorsque ses décisions sont contestées devant le Tribunal administratif du Québec et le soutien conseil auprès des directions des contentieux du Procureur général du Québec lorsque des recours sont intentés contre la Ministre devant les tribunaux judiciaires.
- **Direction générale de l'administration**
  - La planification et la coordination des activités liées au budget, au contrôle des engagements et des dépenses et à la préparation des états financiers; la proposition et l'implantation d'un plan de gestion financière;
  - La gestion des domaines suivants : baux, aménagements, télécommunications, approvisionnement, courrier et messagerie, mesures d'urgence et contrats de services.
  - Le développement, l'exploitation et l'entretien des systèmes d'information du Ministère et la gestion du parc informatique du Ministère.